Envoyé en préfecture le 19/06/2025
Reçu en préfecture le 19/06/2025
Publié le
ID : 027-200070142-20250612-88_2025-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LYONS ANDELLE

L'an deux mille vingt-cinq, le douze juin à 18h30 à Charleval, le conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ROMET, en séance publique.

Nombre de délégués En exercice : 48 Présents : 35 Votants : 45 Date de convocation : Le : 6 juin 2025 Délibération affichée Le :	Etaient présents : Amfreville-les-Champs M. Cordier, Bacqueville M. Houy, Beauficel-en-Lyons Mme Doinel, Bosquentin Mme Fouquet, Bourg-Beaudouin M. Halot, Charleval MM. Emo, Calais, Douville-sur-Andelle M. Cramer, Fleury-la-Forêt M. Godebout, Fleury-sur-Andelle M. Vieillard R., Flipou M. Cousin, Houville-en-Vexin M. Lebreton, Le Tronquay Les Hogues Mme Bachelet, Letteguives Lilly Mme Lancien, Lisors M. Herbin, Lorleau Mme Grouchy, Lyons-la-Forêt Ménesqueville M. Cahagne, Perriers-sur-Andelle Mme Dupart, MM. Duval, Mutel, Perruel M. Quéné, Pont-Saint-Pierre Mme Lavigne, M. Hébert, Radepont M. Minier, Renneville Romilly-sur-Andelle Mmes Julien, Langlet, MM. Chivot, Romet, Dulondel, Vieux, Rosay-sur-Lieure M. Béharel, Touffreville Mme Malhaire, Val d'Orger M. Bonneau, Vandrimare MM. Bézirard, Dechoz, Vascoeuil

Absents : M. Gavelle, Mme Damois, Mme Marteau.

Pouvoirs : Mme Dalissier à M. Calais, M. Zielinski à M. Minier, Mme Grégoire à Mme Bachelet, M. Baldari à M. Halot, M. Defrance à M. Bézirard, Mme Simon à M. Romet, M. Blavette à M. Bonneau, M. Moëns à M. Cordier, Mme Hequet à M. Emo, M. Vieillard G. à M. Vieillard R.

Personnel : modification du tableau des effectifs applicable à compter du 1er juillet 2025 : approbation

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 34 ;

Vu le décret n° 87-1101 du 30 décembre 1987 portant dispositions statutaires particulières à certains emplois administratifs de direction des collectivités territoriales et des établissements publics locaux assimilés ;

Vu le décret n° 87-1999 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés ;

Envoyé en préfecture le 19/06/2025
Reçu en préfecture le 19/06/2025
Publié le
ID : 027-200070142-20250612-88_2025-DE

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié, pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 88-546 du 6 mai 1988 fixant la liste des établissements publics mentionnés à l'article 53 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 90-128 du 9 février 1990 portant dispositions statutaires particulières aux emplois de directeur général et directeur des services techniques des communes et de directeur général des services techniques des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre ;

Vu la délibération n°02/2025 du conseil communautaire en date du 6 mars 2025 approuvant la modification du tableau des effectifs de la Communauté de communes Lyons Andelle ;

Vu l'avis favorable de la commission finances et affaires générales en date 26 mai 2025 ;

Vu l'avis favorable du comité social territorial en date du 3 juin 2025 ;

Les modifications du tableau des effectifs concernent :

- La suppression d'un poste d'agent social à la livraison des repas à hauteur de 20/35ème contrebalancée par la création d'un même poste à hauteur de 12/35ème répondant aux besoins du service ;
- La modification du grade actuel d'éducateur des activités physiques et sportives principal de 1ère classe passant à éducateur des activités physiques suite au départ en retraite d'un agent du service et pour permettre le recrutement d'un éducateur sportif intervenant dans les écoles ;
- La modification du grade de puéricultrice hors classe suite à la mise en disponibilité pour convenance personnelle du responsable petite enfance pour permettre un recrutement en interne sur le grade d'éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle ;
- La modification du grade pour le poste de directeur/trice structure petite enfance afin de permettre un recrutement sur les grades : éducateur de jeunes enfants et d'éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle ;
- La suppression de 5 postes d'agents sociaux non pourvus à 5/35ème sur le service aide à domicile ne répondant plus aux besoins du service ;
- La création d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet à hauteur de 10/35ème pour exercer les fonctions d'animateur au sein des garderies ;
- La mise à jour des effectifs liée aux mouvements au sein des services (arrivées, changement d'intitulés de poste n'entrainant aucun autre changement sur les emplois précédemment créés).

Le conseil, après avoir entendu et délibéré à l'unanimité :

- approuve la modification du tableau des effectifs tel qu'annexé à la présente délibération, applicable à compter du 1er juillet 2025.

Le registre dûment signé les jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance,

Arnaud GODEBOUT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Le Président
Rue Martin Liesse
27380 CHARLEVAL
Jean-Luc ROMET
LYONS ANDELLE

Voies et délais de recours : la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Rouen ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté de communes Lyons Andelle.
La Communauté de communes dispose d'un délai de deux mois pour répondre à un recours gracieux. Le silence gardé pendant deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle- même être déférée au Tribunal administratif de Rouen dans un délai de deux mois.

TABLEAU DES EFFECTIFS A COMPTER DU 1er JUILLET 2025

Annexe n° 1

TABLEAU DES EFFECTIFS PERMANENTS										
Emplois* * Les missions peuvent être modifiées pour une nouvelle affectation de l'emploi créé	**Grade**	**Statut**	**Catégorie**	**Ouvert**	**Pourvu**	**Vacant**	**Temps complet**	**Temps non complet**	**Temps de travail**	
FILIERE ADMINISTRATIVE										**Commentaires**
Directeur général des services	DGS EPCI de 20 000 à 40 000 habitants	Titulaire/Non-titulaire	A	1	1	0	1	0	35/35	
Directeur du pôle ressources et moyens	Attaché principal/Attaché	Titulaire/Non-titulaire	A	1	0	1	1	0	35/35	
Directeur du pôle service à la population	Attaché territorial	Titulaire/Non-titulaire	A	1	0	1	1	0	35/35	
Directeur du pôle attractivité du territoire	Attaché territorial	Non Titulaire	A	1	1	0	1	0	35/35	
Chef de projet social de territoire	Attaché principal	Titulaire	A	1	1	0	1	0	35/35	
Directeur Office de tourisme	Attaché territorial	Non-titulaire	A	1	1	0	1	0	35/35	
Responsable petite enfance	Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	Titulaire	A	1	1	0	1	0	35/35	mise en disponibilité au 07/06/2025, changement de grade pour recrutement en interne
Responsable des services petite enfance, enfance,jeunesse	Attaché territorial	Titulaire	A	1	1	0	1	0	35/35	
Responsable du service aide à domicile	Attaché territorial	Non titulaire	A	1	1	0	1	0	35/35	
Chargé du développemment économique	Rédacteur	Non-titulaire	B	1	0	1	1	0	35/35	
Responsable des affaires juridiques	Attaché territorial	Non titulaire	A	1	1	0	1	0	35/35	
Chef de projet PLUI	Attaché territorial	Non-titulaire	A	1	0	1	1	0	35/35	
Chargé de mission PCAET	Rédacteur	Non-titulaire	B	1	1	0	1	0	35/35	
Responsable des ressources humaines	Rédacteur	Titulaire	B	1	1	0	1	0	35/35	
Responsable du service développement territorial	Rédacteur/ attaché territorial	Titulaire/ Non-titulaire	A/B	1	0	1	1	0	35/35	
Responsable du service communication	Attaché territorial	Non-titulaire	A	1	1	0	1	0	35/35	
Chargée de communication	Rédacteur	Non-titulaire	B	1	1	0	1	0	35/35	
Conseiller en séjour - référent animation	Rédacteur	Non-titulaire	B	1	1	0	1	0	35/35	
Reporteur de territoire	Attaché territorial	Non-titulaire	A	1	1	0	1	0	35/35	
Coordinatrice des affaires générales	Adjoint administratif principal 2ième classe	Titulaire	C	1	1	0	1	0	35/35	
Assistante de direction du pôle aménagement du territoire	Adjoint administratif principal 2ième classe	Titulaire	C	1	1	0	1	0	35/35	
Responsable du service comptabilité - finances	Adjoint administratif principal 2ième classe	Titulaire	C	1	1	0	1	0	35/35	
Assistante administrative pôle attractivité du territoire	adjoint administratif	Non titulaire	C	1	1	0	0	1	35/35	
Assistante administrative ressources humaines	Adjoint administratif principal 1ière classe	Titulaire	C	1	1	0	1	0	35/35	
Assistante du service enfance et jeunesse	Adjoint administratif principal 1ière classe	Titulaire	C	1	1	0	1	0	35/35	
Assistante comptable et administrative	Adjoint administratif principal 1ière classe	Titulaire	C	1	1	0	1	0	35/35	
Assistante administrative polyvalente	Adjoint administatif	Titulaire	C	1	1	0	1	0	35/35	
Coordinateur des services de livraison de repas à domicile et entretien des locaux commu	Adjoint administratif principal 1ière classe	Titulaire	C	1	1	0	1	0	35/35	
Assistante comptable et administrative	Adjoint admnistratif	Stagiaire	C	1	1	0	1	0	35/35	
Responsable de secteur	Adjoint administratif principal 2ième classe	Titulaire	C	1	1	0	1	0	35/35	
Responsable de secteur	Adjoint administratif	Titulaire	C	3	3	0	3	0	35/35	
Assistante ressources humaines	Adjoint administratif	Stagiaire	C	1	1	0	1	0	35/35	
Assistante administrative et logistique	Adjoint administratif principal 2ième classe	Titulaire	C	1	1	0	1	0	35/35	
Assistante administrative chargée d'accueil	Adjoint administratif principal 2ième classe	Titulaire	C	1	1	0	1	0	35/35	
Conseillère en séjour	Adjoint administratif	Non-titulaire	C	1	1	0	0	1	35/35	
TOTAL				**37**	**32**	**5**	**35**	**2**		
FILIERE MEDICO SOCIALE										
Directrice structure Petite enfance	Educateur jeunes enfants / Educateur jeunes enfants de classe exceptionnelle	Titulaire	A	1	0	1	1	0	35/35	ouverture de deux grades pour permettre un recrutement
Directrice structure Petite enfance	Infirmière territorial en soins généraux	Titulaire	A	1	1	0	1	0	35/35	
Référente parentalité insertion et inclusion	Educateur jeunes enfants	Titulaire	A	1	1	0	1	0	35/35	
Educatrice de jeunes enfants de terrain	Educateur jeunes enfants	Non titulaire	A	1	1	0	1	0	35/35	recrutement
Auxiliaire de puériculture assurant une continuité de direction	Auxiliaire de puériculture classe supérieure	Titulaire	B	1	1	0	1	0	35/35	
Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de puériculture classe normale	Titulaire/Non titulaire	B	4	3	1	4	0	35/35	
Animatrice du relais petite enfance	Auxiliaire de puériculture classe normale	Titulaire	B	1	1	0	1	0	35/35	
Assistante d'accueil petite enfance	Agent social principal 2ième classe	Titulaire	C	3	3	0	3	0	35/35	
Assistante d'accueil petite enfance	Agent social	Titulaire/Non titulaire	C	1	1	0	1	0	35/35	
Assistante d'accueil petite enfance	Agent social	Titulaire	C	3	2	1	3	0	35/35	
Assistante d'accueil petite enfance	Agent social	Non titulaire	C	1	1	0	1	0	35/35	
Référente micro crèche	Agent social	Titulaire/non titulaire	C	1	1	0	1	0	35/35	
Assistante d'accueil petite enfance	Agent social	Titulaire/non titulaire	C	1	1	0	1	0	35/35	
Assistante d'accueil petite enfance	Agent social	Titulaire/non titulaire	C	1	1	0	0	1	28/35	
Agent polyvalent en structure petite enfance	Agent social	Non titulaire	C	1	1	0	1	0	35/35	
Agent polyvalent en structure petite enfance	Agent social	Titulaire	C	1	1	0	1	0	35/35	
Agent polyvalent en structure petite enfance	Agent social	Titulaire/non titulaire	C	1	1	0	0	1	14/35	
Agent de livraison repas	Agent social	Titulaire	C	1	1	0	1	0	35/35	
Agent de livraison repas	Agent social	Stagiaire	C	1	1	0	0	1	20/35	
~~Agent de livraison repas~~	~~Agent social~~	~~Titulaire/non titulaire~~	~~C~~	~~0~~	~~0~~	~~0~~	~~0~~	~~0~~	~~20/35~~	suppression d'un poste à 20/35ème contrebalancée par la création d'un autre à 12h00 suite à l'externalisation des missions transport à la demande à compter du 1er septembre 2025
Agent de livraison repas	Agent social	NonTitulaire	C	1	1	0	0	1	12,/35	création d'un poste à 12/35ème correspondant aux besoins du service
TOTAL				**27**	**24**	**3**	**23**	**4**		
Aides à domicile (intervenantes)										
Aide à domicile	Agent social principal 1iere classe	Titulaire	C	1	1	0	1	0	35/35	
Aide à domicile	Agent social principal 2ième classe	Titulaire	C	2	2	0	2	0	35/35	
Aide à domicile - referente technique	Agent social	Non-titulaire	C	1	1	0	0	1	17,5/35	
Aide à domicile	Agent social	Non-titulaire	C	2	2	0	0	2	32/35	
Aide à domicile	Agent social	Non-titulaire	C	1	1	0	0	1	28/35	
Aide à domicile	Agent social	Non titulaire	C	1	1	0	0	1	27/35	
Aide à domicile	Agent social	Non titulaire	C	2	2	0	0	2	23/35	
Aide à domicile	Agent social	Non titulaire	C	1	1	0	0	1	24,5/35	
Aide à domicile	Agent social	Non titulaire	C	1	1	0	0	1	24/35	
Aide à domicile	Agent social	Non titulaire	C	1	1	0	0	1	22,5/35	
Aide à domicile	Agent social	Non titulaire	C	4	4	0	0	4	21/35	
Aide à domicile	Agent social	Non titulaire	C	60	27	33	0	60	17,5/35	
Aide à domicile	Agent social	Non titulaire	C	5	1	4	0	5	15/35	
Aide à domicile	Agent social	Non titulaire	C	10	1	9	0	10	10/35	
Aide à domicile	Agent social	Non titulaire	C	10	1	9	0	10	5/35	suppression de 5 postes à hauteur de 5/35ème ne correspondant plus aux besoins du service ; postes non pourvus
TOTAL				**102**	**47**	**55**	**3**	**99**		
FILIERE TECHNIQUE										
Directeur du pôle aménagement du territoire	Ingénieur	Titulaire	A	1	1	0	1	0	35/35	
Adjoint au responsable des services techniques	Technicien	Titulaire	B	1	0	1	1	0	35/35	

Création de poste

Modification de poste/de grade/de filière

Suppression de poste

Mise à jour

Technicien SPANC	Technicien	Titulaire/Non titulaire	B	1	0	1	1	0	35/35	
Responsable TIC SIG	Technicien	Titulaire/ Non-titulaire	B	1	1	0	1	0	35/35	
Responsable du patrimoine voirie	Agent de maitrise	Titulaire	C	1	1	0	1	0	35/35	
Chef d'équipe de la voirie	Adjoint technique principal 2ième classe	Titulaire	C	1	1	0	1	0	35/35	
Agent d'exploitation et d'entretien de la voirie	Adjoint technique principal 2ième classe	Titulaire/ Non-titulaire	C	3	1	2	3	0	35/35	
Agent technique des batiments	Adjoint technique principal 2ième classe	Titulaire	C	1	1	0	1	0	35/35	
Responsable des batiments	Adjoint technique	Titulaire	C	1	1	0	1	0	35/35	
Agent d'exploitation et d'entretien de la voirie	Adjoint technique	Titulaire/Non-titulaire	C	2	1	1	2	0	35/35	
Agent technique polyvalent	Adjoint technique	Titulaire	C	1	1	0	1	0	35/35	
Agent d'entretien et de restauration des structures enfance jeunesse	Adjoint technique	Titulaire/Non-titulaire	C	1	1	0	0	1	30/35	
Agent d'entretien garderie	Adjoint technique	Titulaire/Non-titulaire	C	1	1	0	0	1	5./35	
Agent d'entretien cdc	Adjoint technique	Non titulaire	C	1	1	0	0	1	10/35	
TOTAL				**17**	**12**	**5**	**14**	**3**		
FILIERE SPORTIVE										
Educateur des activités sportives	Educateur territorial des activités physiques et sportives	Titulaire/Non titulaire	B	1	0	1	1	0	35/35	départ en retraite au 01/07 + modification du grade pour un recrutement
Coordinateur Sport	Educateur territorial des activités physiques et sportives principal 2é	Titulaire	B	1	1	0	1	0	35/35	
TOTAL				**2**	**1**	**1**	**2**	**0**		
FILIERE CULTURELLE										
Chef de projets culturels	Assistant de conservation principal 2ième classe	Titulaire	B	1	1	0	1	0	35/35	
TOTAL				**1**	**1**	**0**	**1**	**0**		
FILIERE ANIMATION										
Conseiller infos jeunes	Adjoint d'animation principal 1ière classe	Non-titulaire	C	1	1	0	1	0	35/35	
Conseiller numérique	Adjoint d'animation principal 2ième classe	Titulaire	C	1	1	0	1	0	35/35	
Référente service enfance jeunesse	Adjoint d'animation principal 2ième classe	Non-titulaire	C	1	1	0	1	0	35/35	
Animatrice jeunesse référente direction	Adjoint d'animation principal 1ère classe	Titulaire	C	1	1	0	1	0	35/35	
Animateur	Adjoint d'animation principal 2ième classe	Titulaire	C	1	1	0	1	0	35/35	
Animateur	Adjoint d'animation	Titulaire /Non-titulaire	C	1	0	1	1	0	35/35	mise à jour
Animateur	Adjoint d'animation	Titulaire /Non-titulaire	C	1	1	0	1	0	35/35	
Animateur	Adjoint d'animation	Non titulaire	C	1	1	0	0	1	24/35	
Animateur	Adjoint d'animation	Titulaire	C	1	1	0	1	0	35/35	
Animateur	Adjoint d'animation	Titulaire /Non-titulaire	C	1	0	1	0	1	10/35	création suite à un nouveau besoin en garderies
Animateur	Adjoint d'animation	Non-titulaire	C	1	1	0	0	1	17,50/35	
Animateur	Adjoint d'animation	Non-titulaire	C	2	2	0	0	2	17,50/35	
TOTAL				**13**	**11**	**2**	**8**	**5**		
EFFECTIF TOTAL				199	128	71	86	113		